



20 JANVIER 2020

Fondation *actif!*, Les chalets d'alpage de la commune de Vallorbe

VOénergies, à travers sa fondation *actif!*, finance la réalisation d'installations techniques utilisant des énergies renouvelables pour des projets à caractère régionaux d'utilité publique.

Il peut s'agir de l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, de panneaux solaires thermiques, de pompes à chaleur ou encore de chauffage à distance. La commune de Vallorbe a ainsi fait appel à VOénergies pour deux projets d'efficacité énergétique concernant des chalets d'alpage. Habités uniquement lors de la saison estivale par des gardiens de troupeaux, ces chalets - qui appartiennent à la commune - ont renouvelé leurs chauffe-eaux fonctionnant à partir d'énergie fossile par une installation de panneaux solaires thermiques réalisée par VOénergies.

Dans le cadre de la stratégie énergétique 2050, le canton de Vaud se mobilise et incite les communes à remplacer les systèmes de chauffage et d'eau d'ancienne génération par des énergies renouvelables.

Le solaire thermique assure le besoin en eau chaude des chalets d'alpage

Les panneaux solaires thermiques fournissent de la chaleur sous une forme naturelle et économique, dont les températures peuvent aller de 30°C à plusieurs centaines de degrés.

Le chalet d'alpage de Vallorbe nécessitait une installation particulière qui a fait appel à tout le savoir-faire technique de VOénergies. En effet, afin de stériliser le matériel nécessaire à la traite des vaches, le chalet devait bénéficier

d'un approvisionnement en eau à 90°C. Les panneaux solaires thermiques installés par VOénergies sont donc composés de capteurs à tubes sous vide favorisant la montée en température.

Le soutien financier de la fondation *actif!*

La fondation *actif!* apporte un soutien financier aux initiatives en lien avec les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des institutions publiques des communes d'Orbe, Montcherand, Vallorbe, Ballaigues et Vaulion, Lignerolle, les Clées, Arnex-sur-Orbe, Croy, Romainmôtier-Envy, Agiez, Bofflens, Valeyres-sous-Rances, Chavornay et Corcelles-sur-Chavornay.

Concernant l'installation des panneaux solaires thermiques du chalet de Vallorbe, le coût total du projet a atteint 23 000 CHF.

La commune a pu bénéficier de 30% de subvention :

- 4 000 CHF octroyés par l'Etat
- 2 500 CHF financé par la fondation *actif!*

Il faut savoir que la majorité des projets institutionnels obtiennent un financement par subvention à hauteur de 30 à 40% du coût total du projet.

Obtenir l'aide de la fondation *actif!*

VOénergies apporte son soutien aux requérants pour leurs demandes, notamment afin de faire correspondre les projets aux exigences des subventions et augmenter ainsi leurs chances de financement :

- Etude et comparaison des différentes solutions techniques pour garantir aux communes la performance attendue et le meilleur coût sur la durée de vie de l'installation
- Prise en charge des démarches administratives et du dossier de mise à l'enquête ainsi que de la demande de subventions

- Installation du matériel et intervention jusqu'à la mise en service
- Service après-vente et maintenance préventive.

En choisissant l'installation de panneaux solaires thermiques sur les bâtiments publics, les communes bénéficient d'une énergie inépuisable et respectueuse de la nature et de l'environnement tout en réduisant de manière significative la facture énergétique en produisant de la chaleur grâce au soleil.

